



PV AG du CRRH BRETAGNE – 27 juin 2009 à Loudéac

Clubs présents : Dol, FARH, Quévert, Créhen, Loudéac, Quintin, RAC, Ploufragan, Callac, Plonéour, Ergué, Pont l'Abbé, Lesneven, Plouguerneau. Clubs absents : Pacé, CPB, Châteaugiron, BRT, Quimper.

1. Bilan de la saison 2008-2009

Résultats nationaux

N1-M : Quévert (2^{ème}), RAC (7^{ème}), SPRS (10^{ème}). Coupe France : Quévert (2^{ème})

N1-F : RAC (3^{ème}), SPRS (6^{ème})

N2 : Loudéac (2^{ème} et 3^{ème} en finales), Plonéour (3^{ème}), Créhen (4^{ème}), Quévert (5^{ème}), Ergué (7^{ème})

Finale N3 : RAC (2^{ème}) accède à la N2 en 2009-10

Championnet de France des Régions : Bretagne 3^{ème} en benjamins, 1^{ère} en minimes et en cadets

Championnat de France des Liges féminines : Bretagne 3^{ème} en avenir et jeunesse

Finales des championnat de France des clubs : en poussins : Créhen 5^{ème} et Quintin 6^{ème} ; en benjamins pas de qualifié ; en minimes : Ploufragan 3^{ème} ; en cadets : Quévert 1^{er} et Ergué 5^{ème} ; en juniors : Ploufragan 5^{ème}.

Résultats régionaux

Championnat de Bretagne : les 1ers sont Quévert en poussins, Ergué en benjamins, Ploufragan en minimes, Quévert en cadets, Ploufragan en juniors, Ploneour en R4 (Pacé est 2^{ème})

Coupe de Bretagne : les 1ers sont Quévert en poussins, Plonéour en benjamins et en minimes.

Amendes et forfaits (championnats régionaux)

En poussins : Dol le 2 mai, RAC le 13 décembre, Loudéac le 14 mars, BRT le 6 juin, Plouguerneau le 13 décembre et 28 mars. En benjamins : Pacé le 7 mars. En seniors : FARH le 28 février, 18 avril, 2 mai et Plouguerneau le 31 janvier. Amendes pour non expédition des feuilles de matches : BRT (poussins le et minimes le). Pas d'amendes pour les quota d'arbitres et arbitrages, les clubs défaillants BRT, Plouguerneau, Dol ayant inscrits des licenciés en formation d'arbitres et les clubs désignés en jeunes ayant respecté leurs engagements ou trouvé un club remplaçant.

2. Calendrier prévisionnel du CRRH Bretagne de la saison 2009-2010.

Après quelques modifications, il a été adopté. Document ci-joint.

3. Nouvelles règles du jeu

Le CERH ayant décidé que les nouvelles règles seraient applicables pour les compétitions européennes dès le 1^{er} novembre 2009, le CNRH a décidé de mettre en place en France pour la saison 2009-10, pour toutes les catégories, une « version française des nouvelles règles du jeu ». Toutes les modifications ne seront pas prises en compte pour les compétitions, car il a estimé que l'on n'avait pas les moyens humains et financiers pour cela et que certaines modifications sont donc inapplicables en France, de plus il estime que ces nouvelles règles risquent d'évoluer au cours de la saison, donc il convient de les mettre en place avec une certaine « prudence ». La version française sera disponible cet été.

Pour permettre aux clubs, joueurs, entraîneurs et arbitres, de s'approprier ces nouvelles règles, le mois de septembre sera consacré à l'organisation de tournois amicaux seniors et jeunes et à la formation des arbitres.

Tous les entraîneurs et joueurs des catégories senior, junior, cadet 2^{ème} année et sont invités à y participer. Pour les jeunes, le CRRH propose une journée pour les benjamins, minimes et cadets 1^{ère} année, les poussins seront formés dans leurs clubs respectifs.

La participation est obligatoire pour tous les arbitres, qu'ils soient nationaux, régionaux ou jeunes. A défaut, ils seront rayés des listes des arbitres pour la saison 2009-10.

Le CNRH envisage l'obligation pour les arbitres nationaux de participer à deux séances de formation.

4. Modification du règlement des championnats de Bretagne « jeunes »

La principale modification est l'organisation des barrages (2^{ème} phase). Après discussion (avantages et inconvénients, objectifs de la répartition en 2 groupes en 3^{ème} phase, etc.), il a été décidé, d'essayer une nouvelle formule cette année, à condition bien sûr que le nombre d'équipes engagées et leur répartition géographique le permettent. Donc à suivre à la rentrée.

Pour les tournois minis, superminis « ok à 3 », il a été rappelé que les clubs doivent présenter au début du tournoi les licences ou tous au moins une feuille récapitulative avec les attestations de licences (photos non exigées), la vérification incombe au club recevant le tournoi. Il pourra aussi être envisagé, en fonction des demandes des clubs, de modifier la dernière journée (tournois sur terrain entier à 4 joueurs + un gardien, pour les inciter à poursuivre en poussins l'année suivante).

5. Modification du règlement du championnat de Bretagne senior « R4 »

Les principales modifications sont l'article 3 (accession en N3) et l'ajout d'un article 8 « amendes ». La feuille de note de frais d'arbitrage en R4 va donc aussi être modifiée en conséquence.

6. Les équipes de Bretagne 2009-2010 (M et F)

Pour la saison, les BEES entraîneurs sont en benjamins Stéphane Lefebvre (+ Ronan le Berre), en minimes Josselin Laborde (+ Martin Chandesris), en cadets Jean François Morin. En féminines, ils sont à définir.

7. Développement du rink-hockey et formation des joueurs.

Mise en place par le CNRH d'une campagne de recrutement en septembre 2009. Les visuels ont été montrés aux présents. Ils sont aussi sur le site du CNRH et sont à commander au CNRH.

Mise en place des « tests les crosses ». Des exercices, principalement de technique individuelle, pour les joueurs et gardiens des catégories benjamins et minimes, proposés par la DTN. Ces tests seront présentés pour septembre sur le site Internet du CNRH avec pour chacun une description papier et une vidéo. La DTN souhaite que ces exercices soient travaillés dans les clubs. En fin de saison, il sera proposé une journée d'évaluation avec, en cas de succès, la remise d'un livret et d'une crosse-pin's (4 niveaux : bois, bronze, argent et or).

Il faudra que le CRRH Bretagne trouve des BEES volontaires pour assumer les fonctions d'ADR (Agent de Développement Régional). Les missions sont une aide aux clubs, la mise en place des « crosses », de formations pour les « débutants » (voir ci-dessous).

8. La commission régionale des arbitres.

Le CRRH attend une réponse d'un arbitre pour être le président de cette commission. Les responsables des désignations des arbitres sont Guy Hamon pour la N3 et Alain Lafosse pour la R4.

9. La formation des entraîneurs

La ligue se propose de demander à la FFRS d'organiser en Bretagne au cours de la saison 2009-10 une session BEF. Il semblerait qu'il y aurait suffisamment d'inscrits pour cela.

Il est aussi envisagé de mettre en place une formation courte (4 séances de 3h environ) pour des parents ou des non-joueurs qui débutent et aident ou souhaitent s'investir dans les clubs (entraînements ou accompagnement des équipes)

10. Question diverse.

En 2010, ce sera la 10^{ème} année du Trophée Albert Monfort, Callac fera un « projet ».



Secrétariat CRRH : Lucile LE BORGNE – Squvidan – 29120 TREMEOC

Tél 02 98 87 02 67 — Tel 06 83 08 62 94

E-mail : le-borgne.squvidan@orange.fr

www.bretagne-roller.com

